



SICTOM
des bassins du Haut-Tarn

DOSSIER DE PRESSE

Opération compostage !

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme local de réduction des déchets, en application du Grenelle de l'Environnement, le SICTOM des Bassins du Haut Tarn lance une opération de promotion du compostage et de sensibilisation à la réduction des déchets, à l'occasion des premières Rencontres jardinières qui auront lieu le 2 Octobre à La Salle Prunet. En effet, une étude locale montre que 40% de nos déchets sont compostables. Une proposition de composteurs et de matériels, pour les particuliers et les professionnels devra permettre leur réduction et la réduction de leur impact environnemental lié au transport des déchets notamment. Un bénéfice supplémentaire : une nouvelle source d'engrais gratuit et respectueux de l'environnement !

La Salle Prunet
1^{er} & 2 octobre 2011

1^{er} Rencontres jardinières
Harmonies automnales

Samedi - 21h Contes du jardin en musique à la salle communale. *Entrée libre*

Dimanche - 9h/17h

9h Départ Randonnée niveau facile (12km).

9h30 Epluchage collectif des légumes

10h Marché, animation compostage,

Expo matériel, Conseils et astuces des Jardiniers de France, atelier créatif enfants (gratuit)

13h Repas pot-au-feu géant, tartes et pain cuits au feu de bois

sur inscription avant le 25.09 au 04.66.45.15.22

Concours de la plus grosse cucurbi tacée, visite de jardins, expos photos, buvette



Financé par le Département du Haut-Tarn
Coorganisé par l'Association des Amis du Causse
avec le soutien financier des habitants
Financement: 04.66.45.15.22

Sictom des Bassins du Haut Tarn
St Julien du Gourg – 48400 FLORAC
Tél. : 04.66.31.97.32
Fax : 04.66.45.28.92
sictom0177@orange.fr

Projet animé par :
Réseau éducation environnement Lozère
(REEL)
5 rue Serpente, 48400 FLORAC
Tél. / fax : 04 66 45 17 46
reel48@wanadoo.fr

Réduire le volume des ordures ménagères : un enjeu écologique et économique important pour notre territoire

Dans le cadre du Plan National d'actions sur les déchets, issu du Grenelle Environnement, fixant notamment un objectif chiffré de réduction des ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant pour les cinq ans à venir, les collectivités territoriales ayant pour compétences la collecte ou le traitement des ordures ménagères doivent, selon le Code de l'environnement, **définir un programme local de prévention des déchets indiquant les objectifs de réduction de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre, et ce, avant le 1er janvier 2012.**

Dans l'attente de cette contractualisation, le SICTOM des Bassins du Haut Tarn a d'ores et déjà fait le choix d'engager une gestion territoriale des déchets organiques avec notamment la promotion du compostage et le broyage des déchets verts.

40 % de déchets compostables

En 2010, 2006 tonnes d'ordures ménagères ont été transportées et traitées (soit 220 kg/hab/an) par le SICTOM. Selon l'analyse de la composition des ordures ménagères faite en 2010 à l'échelle du département, 40 % de ces 2006 tonnes seraient des déchets compostables, soit autant de déchets qui pourraient être traités sur place, par les habitants eux-mêmes, économisant tout à la fois sur le transport, sur le traitement et l'enfouissement du Rédoundel.

Une enquête a été réalisée, auprès de la population, à l'automne 2010 afin de mesurer la pertinence du lance-

ment d'une telle opération. Cette enquête a été réalisée sur les communes de Florac, Ispagnac et Ste Enimie, ce qui représente 50 % des foyers du SICTOM.

Sur 1449 foyers, 404 ont répondu à l'enquête. Parmi ces 404 foyers, 50 % jettent leurs déchets organiques à la poubelle.

Rapporté à l'ensemble de la population du SICTOM (3000 foyers), cela correspondrait à 1500 foyers susceptibles de composter.

Les raisons données à l'absence de compostage sont un manque de place (pour 16%), un manque de matériel (pour 32 %). Seuls 4 % des personnes qui ont répondu au questionnaire se disent non intéressés par le sujet.

Sur notre territoire, une attention plus grande doit être portée sur les structures touristiques et les résidences secondaires puisque 40 % des 2006 tonnes sont collectés pendant la période estivale. Des actions spécifiques à destination de ces publics seront donc réalisées.

Au total, le SICTOM des Bassins du Haut-Tarn se donne pour ambition de distribuer 450 composteurs en 3 ans.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le Dimanche 2 octobre 2011 à La Salle Prunet pour le lancement officiel de l'opération « promotion du compostage et sensibilisation à la réduction des déchets » qui aura lieu lors des 1ères rencontres jardinières de La Salle Prunet.

Qui est concerné ?



Le Sictom des bassins du Haut Tarn est le syndicat intercommunal qui assure la collecte des déchets ménagers des 20 communes qui la composent. Ces 20 communes représentent 6186 habitants permanents (2008), mais l'équivalent de 9133 habitants si l'on tient compte des résidences secondaires (population DGF) soit environ 3000 foyers.

Tous les habitants, professionnels, élus et également résidents secondaires et estivants (par l'intermédiaire de leur lieu d'hébergement) du territoire du SICTOM sont concernés par cette opération.

Les partenaires du projet

- ✓ Le Conseil Général de Lozère assure le suivi du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés depuis 1996.
- ✓ Le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère (SDEE) regroupant l'ensemble des communes pour les compétences collecte secondaire et traitement des déchets, assure la gestion départementale des déchets.
- ✓ L'ADEME Languedoc-Roussillon (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) chargée par l'Etat d'accompagner les collectivités, les entreprises et les particuliers dans leurs actions de réduction des déchets.

Un comité de pilotage composé de représentants des 3 partenaires, d'élus du SICTOM et animé par le Réel (réseau éducation environnement Lozère) se réunit 2 fois par an.

Quels enjeux ?

- ✓ Le tonnage d'ordures ménagères résiduelles collectées sur l'ensemble du SICTOM en 2010 est de 2006 tonnes.
- ✓ 40 % de ces 2006 tonnes seraient compostables selon une analyse départementale faite en 2010 par le Conseil Général
- ✓ 50 % des foyers jettent leurs déchets organiques à la poubelle
- ✓ Le compostage permet d'éviter le transport et le traitement de déchets organiques et offre à ceux qui le pratiquent un engrais naturel et gratuit.
- ✓ La TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes imposée sur les ordures ménagères résiduelles) augmente de manière inexorable : 100 % d'augmentation prévue entre 2011 et 2015. Pour enrayer quelque peu cette augmentation, nous n'avons d'autre choix que de réduire le tonnage d'ordures ménagères.



Source : CG 48 – modecom 2010

Comment réduire ?

Les ¾ de notre poubelle peuvent faire l'objet de gestes de prévention et de tri :

- * évitement, par exemple en bannissant les produits jetables ou les gadgets
- * éco-consommation, en choisissant des produits moins générateurs de déchets comme les produits à la coupe, le circuit court, les piles rechargeables, les produits lavables ou rechargeable
- * réemploi, en faisant l'acquisition d'objets de deuxième main dans les ressourceries, les vide-greniers
- * compostage
- * récupération ou détournement d'objets par l'art

Plusieurs actions ont déjà eu lieu ou sont en cours sur notre territoire : tri des déchets, déchèteries, sensibilisation des scolaires, mise en place d'une ressourcerie...

Aujourd'hui, le SICTOM s'engage en faisant la promotion du compostage et des pratiques du jardinage au naturel et en facilitant le processus par la mise à disposition de composteurs et de broyat de déchets verts à des fins de compostage ou de paillage.

Les actions à venir

Un plan d'action est décliné selon les différents publics.

Particuliers

Un composteur, un aérateur et un bioseau seront mis à disposition des foyers qui en feront la demande contre une participation financière. Les modalités d'acquisition de ce matériel seront très prochainement communiquées aux habitants.

- * **Une réunion publique par canton** permettra de présenter cette opération de réduction des déchets et les enjeux qui y sont liés
- * **Des interventions lors d'évènements locaux** (sur invitation des collectivités et/ou en partenariat avec les foyers ruraux ou associations locales) seront programmées. Par exemple : Fête de la soupe, festival des métiers d'arts, festival vidéo de Vébron,...
- * **Un réseau de Guides Composteurs** : des référents locaux dans chacune des communes seront identifiés et formés afin d'être des relais de proximité quant à la pratique et la qualité du compostage

D'ores et déjà, **un broyeur de végétaux** a été installé à la déchèterie de St Julien du Gourg. Les habitants du territoire peuvent apporter leurs déchets verts de type branchage et repartir avec du broyat. Ce broyat est très utile pour le bon équilibre du compost et dans le paillage des sols afin de maintenir l'humidité et d'amender le substrat.



Le lancement de l'opération compostage aura lieu le 2 octobre 2011 à La Salle Prunet lors des 1ères rencontres jardinières organisées par l'association des Amis du Coustel et les habitants de la commune.

Communes et agents techniques

- * Les mairies seront sollicitées pour être des relais de cette campagne de sensibilisation/information à la pratique du compostage
- * Au même titre que pour le réseau des guides composteurs, une formation sera proposée aux agents communaux

Professionnels

-> Tourisme

- * Réalisation d'un document spécifique s'appuyant sur l'expérience des adhérents de Cévennes Ecotourisme et indiquant la marche à suivre
- * Présentation lors de réunions des offices du tourisme, incitation via les OT
- * Campagnes téléphoniques et visites des sites

Une présentation aura lieu à l'automne sur le site de compostage expérimental mis en place depuis le début de l'été 2011 au village de gîtes de Blajoux (Quézac)



6 composteurs ont été installés à Blajoux au début de l'été

-> Autres établissements (CFPPA, hôpital, CMS, maisons de retraite, etc.)

- * Accompagnement de 2 établissements pour mettre en place une méthodologie et une communication spécifique incitative

Scolaires



Ispagnac, préparation du terrain avant l'installation du composteur

(7 écoles, 1 collège bi-site, 1 établissement d'enseignement supérieur)

- * Mise à disposition de composteurs pédagogiques en lien avec un déroulé pédagogique de 5 interventions dans l'établissement (prise en charge CEEL)
- * Suivi annuel en début d'année scolaire pour assurer le bon démarrage avec la nouvelle équipe pédagogique éventuelle.

Liens et ressources utiles

- * La page spéciale « Déchets » sur le site du Conseil Général de la Lozère : <http://www.lozere.fr/page/p-664/>
- * Pour télécharger le guide pratique du compostage domestique, réalisé par l'ADEME : www.ademe.fr/particuliers/Fiches/pdf/compost.pdf

A propos du SICTOM des Bassins du Haut Tarn

Le SICTOM des Bassins du Haut Tarn rassemble 20 communes du sud Lozère sur 4 cantons soit plus de 9 000 habitants (pop DGF). Le SICTOM a la responsabilité de la gestion des ordures ménagères (2006 tonnes collectées en 2010).

Contact : Mme Lafabrie : 04 66 31 97 32

A propos du Réel (Réseau Education Environnement Lozère)

Association Loi 1901, le Réel a pour objectif de promouvoir l'éducation à l'environnement et de favoriser l'émergence de projets en fédérant les différents acteurs lozériens concernés ; acteurs de terrain, décideurs, financeurs soit une quarantaine d'entités.

Contact : Sandrine Cendrier - mail : Sandrine.cendrier@gmail.com